



**HAL**  
open science

## Le projet ThENC@ : les thèses de l'École des Chartres, enjeux de la restauration à la diffusion

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. Le projet ThENC@ : les thèses de l'École des Chartres, enjeux de la restauration à la diffusion. Recherche et Restauration : histoires, pratiques et perspectives, Barbara Jouvès-Hann; Sophie David; Loïc Bertrand, Sep 2021, Paris, France. p. 84-89. hal-04290244

**HAL Id: hal-04290244**

**<https://hal.science/hal-04290244>**

Submitted on 20 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE  
CENTRE DE RECHERCHE HiCSA  
(Histoire culturelle et sociale de l'art - EA 4100)  
HiCSA Éditions en ligne

DOMAINE D'INTÉRÊT MAJEUR :  
MATÉRIAUX ANCIENS ET PATRIMONIAUX  
Région Île-de-France

## RECHERCHE ET RESTAURATION : HISTOIRES, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

Actes de la journée d'études édités sous la direction scientifique de  
Barbara Jouvès-Hann, Sophie David et Loïc Bertrand  
(Paris, Institut national d'histoire de l'art, 22 septembre 2021)

LE PROJET THENC@ : LES THÈSES D'ÉCOLE  
DES CHARTES, ENJEUX DE LA RESTAURATION  
À LA DIFFUSION  
RÉMI MATHIS

### **Pour citer cet article**

Rémi Mathis, « Le projet ThENC@ : les thèses d'École des chartes, enjeux de la restauration à la diffusion », dans Barbara Jouvès-Hann, Sophie David et Loïc Bertrand (dir.), *Recherche et Restauration : histoires, pratiques et perspectives*, actes de la journée tenue à Paris le 22 septembre 2021 à l'Institut national d'histoire de l'art, Paris, HiCSA éditions, mis en ligne en novembre 2023, p. 84-89.

# LE PROJET THENC@ : LES THÈSES D'ÉCOLE DES CHARTES, ENJEUX DE LA RESTAURATION À LA DIFFUSION

RÉMI MATHIS

Conservateur des bibliothèques, adjoint à la directrice de la bibliothèque de l'École nationale des chartes

## Résumé

Le projet ThENC@, animé par la bibliothèque de l'École nationale des chartes, vise à rendre plus accessible le corpus de thèses et des positions des thèses réalisées par les élèves de l'École nationale des chartes depuis 1849 en vue de l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe grâce à leur signalement et leur numérisation. La numérisation de ce corpus de travaux de recherche échelonnés sur plus d'un siècle et demi offre à réfléchir sur plusieurs problématiques de conservation physique et numérique. Ces travaux de jeunes chercheurs ont été réalisés sur différents supports, souvent modestes, dont la conservation peut être d'autant plus délicate. La numérisation, conçue initialement dans ce projet pour faciliter la communication du contenu même de ces thèses, intervient également au plus près des enjeux de conservation des documents.

Le projet ThENC@ — « Ouvrir le patrimoine académique : les thèses ENC accessibles en ligne », est mené par la bibliothèque de l'École des chartes depuis 2019. Il a abouti en 2021 à l'ouverture d'un portail également baptisé ThENC@<sup>1</sup>, qui donne accès à une base de données des thèses soutenues par les élèves de cette école, accompagnées des « positions de thèses » (on appelle positions un article résumant en quelques pages le contenu de la thèse) et, si possible, de la numérisation de la thèse.

Soutenu par le DIM Matériaux anciens et patrimoniaux, ce projet présente l'originalité d'être centré sur des documents fragiles, mais ordinaires, qui ont demandé une restauration avant de pouvoir être numérisés : les besoins de restauration étaient donc spécifiques et oscillaient entre pragmatisme visant à mener la mission première (la diffusion) et patrimonialisation de ces documents, qui ne sont pas forcément conservés dans des collections publiques. On se situe dans la lignée des nombreux travaux en cours sur les archives de l'ordinaire, les *ephemera*, les documents de la pratique, etc.

**1** Le site ThENC@ dans la bibliothèque numérique de l'École nationale des chartes, <<https://bibnum.chartes.psl.eu/s/thenca/page/accueil>>, consulté en avril 2023.

Par ailleurs, les questions que nous nous sommes alors posées sur les thèses comme objets matériels nous ont amenés à remettre en cause certaines connaissances à leur sujet — l’interrogation sur la forme venant enrichir notre approche du fond.

## I. De nouveaux objets patrimoniaux ? Le projet ThENC@

La thèse joue un rôle majeur au sein de la scolarité à l’École des chartes depuis plus de cent cinquante ans. Instaurée en 1846, elle est immédiatement obligatoire pour tous les chartistes (élèves de cette école) : elle valorise et légitime le cursus des élèves, pour qui elle constitue également un espace de liberté — chacun choisit avec une grande indépendance<sup>2</sup> un thème sur lequel il va travailler pendant deux à trois ans. À l’origine limitée à quelques dizaines de pages, les caractéristiques des thèses suivent celles de l’enseignement et même celui du statut des chartistes : technicité de plus en plus poussée en terme historiographique et technique (*digital humanities*, etc.), intégration de nombreuses pièces justificatives et éditions de textes, richesse des notes de bas de page. Et si la variété des sujets possibles a crû, si les promotions annuelles de chartistes sont passées de huit personnes à une vingtaine (voire plus de trente à la fin du siècle dernier), cet immense travail demeure jusqu’à nos jours un élément central de l’identité chartiste : une discussion sur un confrère comprenant inéluctablement la mention « sa thèse portait sur... ».

Mais cette importance scientifique et symbolique vient se heurter à une ambiguïté fondamentale : comme il s’agit d’une thèse d’établissement uniquement reconnue par l’École et non par l’université, la diffusion de ce travail repose sur le bon vouloir de l’auteur. Pire encore, avant que le recueil de ces thèses ne soit organisé par l’École en 1961, rien n’était prévu pour les conserver : plus de cent ans de production de thèses sont donc potentiellement perdus. Pour les thèses soutenues depuis 1961 et conservées aux Archives nationales, l’accès est très complexe, car il repose sur l’accès au document papier, dans la salle de lecture, après avoir obtenu l’accord de l’auteur — une procédure qui peut prendre des semaines, et ne jamais aboutir.

L’idée de faciliter l’accès aux thèses de l’École n’est donc pas nouvelle, alors que leur nombre allait croissant : des origines à 2022, environ 3 000 thèses ont

**2** Dans les premières décennies, plutôt un sujet traitable par des sources écrites et relatif aux périodes médiévale et moderne ; désormais avec plus de liberté encore, quelles que soient les sources originales et la période. Voir Jean-Charles Bédague, Michelle Bubenicek et Olivier Poncet, *L’École nationale des chartes, deux cents ans au service de l’Histoire*, Paris, Gallimard/École nationale des chartes, 2021.

été soutenues, parmi lesquelles 57 % se trouvent aux Archives nationales, 5 % dans une autre institution, et 38 % ne sont pas localisées. Plusieurs opérations de recherche et de localisation des thèses anciennes se sont ainsi succédé depuis les années 1960, impliquant l'École, la Société de l'École des chartes (société savante chartiste) et les Archives nationales. La recherche s'est poursuivie dans les années 2007-2009, grâce à une campagne de collecte menée par les Archives nationales, puis un premier projet de numérisation des thèses en partenariat avec la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne<sup>3</sup> et Persée a vu le jour sans pouvoir aller au bout de sa démarche.

C'est donc la bibliothèque de l'École qui a pris la suite avec le projet ThENC@, sous la direction de Camille Dégez-Selves et la houlette de son adjointe d'alors, Amandine Postec. La volonté est de constituer une base de données des thèses soutenues des origines à nos jours, d'y adjoindre des métadonnées qui permettent des recherches fines, et d'y lier le texte intégral de la thèse, ce qui passe dans la majorité des cas par la numérisation d'un exemplaire papier.

Le projet, soutenu par le DIM Matériaux anciens et patrimoniaux, permettait donc de constituer cette base, mais aussi de localiser et numériser des thèses, dont les caractéristiques physiques sont centrales dans le développement du projet en raison de leur influence sur les choix intellectuels à effectuer et les pratiques à favoriser. Car notre matériau de recherche possède une cohérence intellectuelle, soit. Mais il doit, d'une part, se confronter à une approche diachronique qui donnera des caractéristiques physiques assez différentes d'un artefact à l'autre — de quelques feuilles manuscrites à plusieurs volumes imprimés et reliés. Et d'autre part, le projet doit se colleter avec la difficile question de la localisation des documents, qui ne constituent pas un fonds au sens archivistique ou bibliothéconomique du terme.

Si les Archives nationales conservent quelques thèses anciennes (cotes AB/XXVIII/1-AB/XXVIII/212), ces dernières se trouvent surtout au hasard des affectations de leurs auteurs, dans des bibliothèques publiques ou privées intéressées par le sujet traité, voire grâce à la famille quand elle a conservé ces documents parfois vieux de plus d'un siècle. Des contraintes juridiques s'ajoutent encore, car les thèses anciennes, difficiles à localiser, appartiennent au domaine public (et sont donc diffusables) alors que des thèses plus récentes, des années 1980 par exemple, sont d'accès plus aisé... mais ne peuvent être diffusées sans l'accord d'ayants droit souvent très difficiles à trouver. La volonté d'ouvrir l'accès aux thèses s'est donc trouvée contrebalancée par le nécessaire respect de la

**3** La BIS a quant à elle mené un programme de numérisation des thèses de doctorat ès-lettres de la Sorbonne au XIX<sup>e</sup> siècle, très complémentaire de notre projet dans ses enjeux et sa méthodologie : voir <<https://eslettres.bis-sorbonne.fr>>, consulté en avril 2023.

propriété intellectuelle — ce qui s’est traduit par l’usage d’un logiciel de publication, Omeka S<sup>4</sup>, qui offre la possibilité d’un accès restreint, sur identification, afin de gérer finement la question de l’accès aux thèses sous droit. De même, une continuité a été trouvée avec les pratiques actuelles et futures puisque le rendu des promotions actuelles doit se faire sous format électronique, avec un encadrement juridique qui offre différentes possibilités de diffusion immédiate ou non, avec une forte incitation au dépôt parallèle dans l’archive ouverte HAL.

Les choix à effectuer pour mener à bien le projet dépendaient également des usages pressentis et donc d’une connaissance de notre lectorat présent et à venir : veulent-ils un accès au document comme objet physique ? À son contenu uniquement ? Comment sera-t-il utilisé ? Le mode texte est-il fondamental par rapport au mode image ? Ce projet a donc effectué en interne des choix — visibles dans l’expérience offerte par le site internet — qui sont à la fois liés au document original, patrimonialisé par sa mise en série, aux possibilités techniques et financières et à un certain pragmatisme lié à des usages que l’on désire rendre les plus aisés possible.

## II. Restaurer pour diffuser

La politique de restauration des thèses mises en valeur dans ce programme s’insère donc dans ce contexte d’usage spécifique.

S’agissant de documents qui datent de 1849 à nos jours, l’état des thèses que nous avons numérisées est assez divers — mais, dans la plupart des cas, un nettoyage et une remise à plat se sont révélés suffisants pour permettre une numérisation dans de bonnes conditions. Car, c’est une des spécificités du projet, la restauration ne visait pas à permettre la manipulation de l’artefact sur le long terme, mais uniquement sa numérisation ponctuelle.

La mauvaise qualité de certaines techniques de reliure utilisées par les auteurs (thermo reliure, par exemple) pour présenter leur travail n’a donc pas été une contrainte, le but n’étant pas de pallier ces faiblesses. On en a bien sûr profité pour retirer les matériaux pouvant endommager le document (trombones anciens...).

En revanche, le travail préliminaire a également consisté en un relevé précis d’un certain nombre de caractéristiques, ou récolement, permettant de préparer

<sup>4</sup> Voir <<https://omeka.org/s/>>, consulté en avril 2023. Les thèses anciennes ont été cataloguées en XML-EAD (et sont présentes dans le catalogue Calames, de l’ABES, bien que l’École des chartes ne les conserve pas) ; les autres ont bénéficié d’une description minimale, mais suffisante, en Dublin Core. Les fichiers images sont liés à la description de la thèse, avec possibilité de créer des collections et des accès différenciés.

la numérisation dans les meilleures conditions possible. Par exemple, quand la thèse n'est imprimée que sur les rectos, seuls ces derniers ont été numérisés... sauf quand du texte apparaît exceptionnellement aux versos; idem, la position des planches dépliantes est notée. Une collation complète du document, avec relevé de ces exceptions est donc effectuée en même que le travail préparatoire de restauration. Cela concerne également les erreurs des auteurs, corrigées si cela permet une lecture plus facile (par exemple, sur une thèse de 1982: « à noter que les 12 dernières pages du volume 2 sont reliées à l'envers »).

En dehors de ces corrections d'erreurs manifestes, il a été décidé de numériser les thèses selon un cahier des charges rigoureux permettant une excellente qualité d'image, mais sans retouche numérique. Ce que l'on lit sur l'écran est donc un fac-similé de l'artefact matériel, qui ne cherche pas à employer ce changement de médium pour intégrer des technologies nouvelles rendant la lecture plus facile (retouches, réalité augmentée, annotations numériques, etc.).

La restauration de tels documents nous met directement en relation avec les méthodes de travail de ces jeunes chercheurs d'hier et d'aujourd'hui. Il n'est pas possible de la mener dans de bonnes conditions sans comprendre non seulement le document que nous avons devant les yeux, mais les étapes de son élaboration et les méthodes qui y ont présidé. De ce point de vue, la restauration nous a obligé à nous poser de nombreuses questions sur les documents et à mieux les appréhender... voire à changer radicalement l'interprétation que nous en faisons.

Regardons de plus près la thèse de Léopold Delisle, célèbre conservateur à la fois reconnu comme l'un des principaux savants de son temps, membre de l'Institut, et administrateur de la Bibliothèque nationale pendant trente ans (1874-1905). Intitulée *Essai sur les revenus publics en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle*, elle ne comporte que trente-neuf feuillets et est écrite sur deux colonnes. Mais elle comprend aussi de nombreuses reprises, qui ont nécessité l'ajout de paperolles: la restauratrice a donc dû les mettre à plat, parfois les consolider. Toutes les pages n'ont donc plus le même format, et ne sont même pas carrées. La restauration nécessitée par la numérisation a ainsi changé la matérialité du document, sa présentation... et finalement son mode de lecture même, qui ne réclame plus l'action du lecteur pour soulever et déplier les paperolles.

On se rend toutefois vite compte qu'intervenir sur la matérialité du document nécessite de se poser des questions sur son contenu. À plus forte raison sur des documents finalement mal connus comme ces thèses de l'École des chartes. Certaines ne font par exemple que quelques dizaines de pages, ce qui laisse à penser que le véritable acte scientifique consistait, à une époque, dans la soutenance orale, et que la thèse n'en est que le support et la trace. Et l'étude menée par Françoise Vielliard, professeur émérite de philologie romane à l'École,

et Linda Gaudemer, restauratrice au sein de la bibliothèque<sup>5</sup>, laisse penser que la « thèse » de L. Delisle n'est peut-être pas sa thèse, mais le brouillon du texte qu'il en a tiré pour publication!

En partant de documents de la pratique et en désirant en accroître la visibilité et la diffusion, le projet ThENC@ constitue donc un exemple intéressant des enjeux de restauration. Ces thèses sont incluses dans un processus dont le point focal est avant tout le lecteur, avec une approche bibliothéconomique (usage du logiciel libre Omeka S, liens avec les autorités IdREF, ouverture des données, etc.) visant à ouvrir les documents et données de la recherche, en encourageant l'accès aux thèses en accès ouvert (et à leurs annexes, qui d'un certain point de vue, sont des données), tout en respectant ces contraintes juridiques. Mais ces considérations pratiques se sont finalement mêlées à la nécessaire approche matérielle du document, prise en compte à toutes les étapes de la procédure, et qui a considérablement enrichi notre approche, à la fois pratique et intellectuelle.

---

Projet soutenu par la Région Île-de-France dans le cadre du Domaine d'intérêt majeur « Matériaux anciens et patrimoniaux »

---

**5** Françoise Viellard et Linda Gaudemer, « Du manuscrit à l'imprimé. La thèse de Léopold Delisle: aspects matériels et intellectuels », *ThENC@. Ouvrir le patrimoine académique : les thèses d'École des chartes accessibles en ligne*, journée d'études ThENC@ organisée à l'École nationale des chartes à Paris le 26 novembre 2021. <<https://hal-enc.archives-ouvertes.fr/hal-03482814>>, consulté en avril 2023.